



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLÉANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2002

À l'assemblée spéciale du Conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le décembre 2002 à 20 h 15 à la salle municipale étaient présents. Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du règlement # 02-40 reportant la session de janvier 2003.
3. Octroi contrat Urbanisme.
4. Résolution autorisant la signature du contrat.
5. Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR

02-129

Il est proposé par Martin Giguère appuyé par Dominique Labbé que l'ordre du jour présenté soit adopté.
Adopté à l'unanimité

ITEM 2 ADOPTION DU REGLEMENT # 02-40 REPORTANT LA SESSION DE JANVIER 2003

RÈGLEMENT # 02-40

RÈGLEMENT REPORTANT LA SESSION DE JANVIER 2003.

PROCÉDURES

Avis de motion	10 décembre 2002
Adoption du règlement	19 décembre 2002
Entrée en vigueur	20 décembre 2002

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 148 du code municipal, le Conseil peut par règlement déplacer la date d'une assemblée.

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance spéciale du 10 décembre 2002.

02-130

EN CONSÉQUENCE pour ces motifs, il est proposé par Martin Giguère et secondé par Dominique Labbé que le règlement # 02-40 reportant la session de janvier 2003 soit adopté tel que rédigé ci-dessous.

ARTICLE 1

La session régulière de janvier 2003 se tiendra le 6 janvier 2003, soit 1 premier lundi du mois de janvier.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

ITEM 3 OCTROI DU CONTRAT URBANISME

02-131

Il est proposé par Lina Labbé et secondé par Jules Roberge d'accorder le contrat pour effectuer la conformité des règlements d'urbanisme au schéma révisé de la MRC de l'île d'Orléans à Roche tel que décrit dans l'offre pour un montant 8 869 \$.



N° de résolution
ou annotation

02-133

Formules d'Affaires CCL 1-800-463-4578 — M-103

ITEM 4 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT

Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion, d'autoriser le maire Yoland Dion, et la secrétaire trésorière Sylvie Beaulieu à signer le contrat à intervenir entre la Municipalité de Saint-François et Roche.

ITEM 5 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 8 h 45.